Dans mon sac à ordures, je collecte…

- Barquettes alimentaires de viande, poisson, etc.
- Couches-culottes
- Capsules café ou thé en plastique
- Sacs d'aspirateur
- Litière pour animaux
- Mouchoirs en papier, papiers essuie-tout, nappes et serviettes en papier (pique-nique)
- Papiers et cartons salis, cartons de pizza souillés, etc.
- Boîtes alimentaires de cacao, bouillon, etc.
- Déchets composés de plusieurs matières
- Ampoules ordinaires (ancienne génération)

Dans mon sac à ordures, je ne jette pas ce qui est récolté à la déchetterie principale et aux écopoints

Je dépose mon sac à ordures fermé et attaché, dans un container enterré ou un compacteur

Reprise gratuite des déchets spéciaux deux fois par année
Samedi 14 juin 2025 et **samedi 8 novembre** 2025
de 9h30 à 11h30
Service des eaux et du domaine public
Route de Lully 64, 1470 Lully

Le tri et la récupération des déchets permettent à chaque citoyenne et citoyen de prendre soin de l'environnement.

Marche à suivre pour containers enterrés

En dehors d'Estavayer-le-Lac, vous trouverez des containers à **Font, La Vounaise, Montbrelloz et Morens**. Ils sont accessibles 7/7.

Lumière verte =
En service

Lumière orange =
Attention crédit minimum

Lumière rouge =
Accès refusé ou montant insuffisant ou container fermé

Pour une utilisation optimale des containers enterrés :

1. **Poser la carte sur le lecteur**
2. **Ouvrir immédiatement après le « clac »** (lumière verte allumée) sous risque de bloquer l'ouverture
3. **Mettre le sac correctement dans le tambour**
4. **Fermer le couvercle jusqu'à l'arrêt**

Cette opération permet :

- ✓ au container de ne pas se mettre en erreur (LED rouge)
- ✓ de ne pas bloquer l'ouverture
- ✓ de rendre l'accès possible pour l'utilisateur suivant
- ✓ que la carte déchets ne soit pas débitée sans ouverture
- ✓ d'éviter le déplacement d'un employé communal pour dépannage

Les pannes sont à signaler à domainepublic@estavayer.ch ou au 026 664 80 50, **en mentionnant le numéro affiché et le nom du container.**

Le **dépôt de sacs à ordures ou d'autres sacs devant les containers enterrés ou les compacteurs est INTERDIT** ; même en cas de panne.
Le bon réflexe est de reprendre le sac et/ou de vous rendre à un autre endroit.